

COMITE DE PILOTAGE N°10 - OCM MAURIENNE T2 4 avril 2016

COMPTE-RENDU

Le quatre avril deux mille seize à 14H00, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne à l'industrie, l'artisanat, au commerce et aux TIC.

Participants :

Membres votants :

NEYMARC Philippe	DIRRECTE	Excusé
GENON Hervé	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
CHARVOZ Pierre-Marie	Département Savoie	Représenté par Olivier THEVENET
BONARD Michel	CCI 73	Représenté par Philippe ROSSI
BERRUET Jacques	CMA 73	Excusé
TRACQ Jérémy	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	CC Terra Modana	Présent
BACHALARD Jean-Pierre	CCMG	Présent
ROSSI Philippe	CCCM	Présent
PICTON Marc	CC de l'Arvan	Excusé
DURIEUX Gérald	CCC La Chambre	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg Mont-Cenis	Excusé
RITTAUD Mathilde	GPCM	Représentée par Nathalie BOIS
RICHARD Jean-François	GEPRO	Excusé
MULET Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
DE CARVALHO Alain	UCA Porte de Maurienne	Présent

Assistaient également :

BEJUIT Maxime (CMA 73), BULY Laurence (Agence Economique de la Savoie), BURGALIERES Anne (CC Cœur de Maurienne), CHEVALIER Monique (Département Savoie), COUTAZ Josiane (CCI), GARNIER Nelly (SPM), PORTAZ Vanessa (GPCM), ROMERO AVILA Christel (SPM), SCARFOGLIERO Didier (CMA 73).

Date de l'invitation :

21 mars 2016

Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du précédent comité de pilotage de l'OCM
- Actualités
- Avancement des actions de fonctionnement en cours
- Nouvelles actions de fonctionnement à engager
- Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarques particulières, le compte-rendu du comité de pilotage du 25 janvier 2016 est validé.

1. Actualités

Dossier de demande de subvention au titre du FISAC 2016/2019

Accusé de réception du dossier complet en date du 2 février 2016.

A Deux Pas mon commerçant du mercredi 5 au samedi 15 octobre 2016

La CCI Savoie et la Fédération des UC de Savoie proposent aux commerçants savoyards, la nouvelle édition de l'opération régionale de promotion du commerce de proximité : kit de communication composé de 25 sacs durables, 3 paires de pas, 1 drapeau de façades, 3 affiches, 1 urne et des cartes de jeu + jeu départemental + jeu local selon UCA

=> Les UCA intéressées doivent se manifester au plus vite auprès de la CCI

Un Mercure d'Or est décerné à la Boucherie RITTAUD au moment du Comité de Pilotage.

2. Avancement des actions de fonctionnement en cours

Yatou-en-maurienne.fr (Action 4) : site et web-série

Le site est en cours de remaniement sous forme de menu par rubrique (beauté et bien-être, goût et saveur...) dans l'objectif de faciliter la recherche par l'internaute, comme défini lors de la réunion inter-Uc du 8/10/2015. Au sein de chaque rubrique, la recherche pourra être affinée par la localisation et les e-boutique. Des pictogrammes « e-boutique » et « production locale » seront ajoutés sur les fiches. Sur la page d'accueil un onglet sera créé afin de faire le lien vers les sites des groupements de commerçants.

Les prochains épisodes de la web série sont en cours : 9 tournages réalisés, 4 à réaliser en avril.

Observatoire de l'artisanat (Action 6)

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat 73 a présenté (ci-joint) :

- le zoom sur l'artisanat, le foncier et l'immobilier d'entreprises en Maurienne
- 2 notes de conjoncture pour les 1^{er} et 2^{ème} semestres 2015, le CoPil a validé leur mise en forme. L'ajout du taux de survie des entreprises sera effectué dans la note annuelle.

Tous ces documents sont en ligne sur le site du SPM (www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p24-commerce-et-artisanat.aspx) avec prise en compte des remarques du CoPil.

Resteront à réaliser : une note de conjoncture pour le 1^{er} semestre 2016 et une intervention en septembre pour comparer les 1^{ers} semestres 2015 et 2016.

3. Nouvelles actions de fonctionnement à engager

Actions Printemps / été 2016 du GPCM (Action 5) :

Cette action vise à maintenir une attractivité visuelle du linéaire commercial et à affirmer le dynamisme des commerçants et artisans du pôle commercial.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	2 053.93 €	25% du HT	
GPCM	8 215.73 € HT	CDDRA	1 643.15 €	20% du HT	Copil des contrats le 07/04/2016

Communication et notoriété 2016 de l'UCA du Canton de La Chambre (Action 5) :

Il s'agit d'actions de promotion : photos de qualité pour les adhérents, agenda comme support de communication..., et de participer à l'opération CCI 73 « A deux pas mon commerçant... ».

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	1 719.80 €	25% du HT	
UCA du Canton de la Chambre	6 879.18 € HT	CDDRA	1 651.00 €	20 % du TTC	Copil des contrats le 07/04/2016

4. Nouveaux projets d'investissement – aides directes aux entreprises (Action 9)

Point d'étape sur les aides directes à l'investissement au 4 avril 2016

49 entreprises rencontrées depuis octobre 2014 :

- 1 dossier non retenu
- 6 abandons
- 19 dossiers retenus : 112 911€ engagés/consommés (41% de l'enveloppe)
- 8 dossiers à traiter ce jour : 48 600,83€ sollicités (18% de l'enveloppe)
- 15 dossiers en cours de montage

PULLMAN SAVOYARD – Maxime Gachet - Aiguebelle :

Achat de 2 véhicules supplémentaires et des éthylotests.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
		Etat- Fisac	8 019,13 €	20%	
PULLMAN SAVOYARD	40 095,63 €				ACCORDEE

INSTITUT LA VENUS – Christelle GARNIER- St Jean de Maurienne :

Achat d'un appareil d'amincissement

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
		Etat- Fisac	1 729,28 €	20%	
INSTITUT LA VENUS	8 646,38 €				ACCORDEE

PARATCHIN (ALAIN AFFLELOU) – Hervé PARISOT - St Jean de Maurienne :

Achat d'une meuleuse

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
		Département 73	7 600 €	20%	
PARATCHIN (ALAIN AFFLELOU)	37 999,99 €				ACCORDEE

L'ALTERNATIVE – Delphine PERONI – La Chambre :
Achat de matériel professionnel, enseigne

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
L'ALTERNATIVE	17 173,74 €	/	3 434,75 €	20%	REFUSEE

LA CAVE DU PRINCE EUGENE – Jérôme CHABANAS - Aiguebelle :
Ouverture d'une cave à vin : vitrine, enseigne, électricité...

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
LA CAVE DU PRINCE EUGENE	36 616,15 €	Etat- Fisac	7 323,23 €	20%	ACCORDEE

LA RECRE A PIZ' – Eric POMMIER – St Etienne de Cuines :
Achat et aménagement d'un camion à pizza

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
LA RECRE A PIZ'	50 000 €	Etat- Fisac	10 000 €	20%	ACCORDEE

NOUVEAU REGARD – Aurélien RATEL - St Jean de Maurienne:
Achat de matériel professionnel, site Internet et chauffage

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
NOUVEAU REGARD	22 382,34 €	/	4 476,47 €	20%	REFUSEE

BIOCOOP ESPRIT VERT (SARL BATAVIA) – Isabelle MARGUERON - Modane :
Achat de matériel frigorifique et installation d'une hydrolienne

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
BIOCOOP ESPRIT VERT	30 091 €	Département 73	6 018,20 €	20%	ACCORDEE

5. Questions diverses

Révision du règlement d'attribution des aides directes :

La mention « Les dépenses faisant déjà l'objet d'aide publique ne sont pas éligibles. Seuls les investissements non subventionnés par ailleurs seront éligibles » sera retirée du règlement, afin que les entreprises éligibles aux aides du programmes LEADER puissent en bénéficier.

La réunion de termine à 16h30.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 30 mai 2016 à 14h00
Salle Jean-Louis Barrault à St Jean de Maurienne

Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

